

# Michel Foucault « Surveiller et punir », ou la prison normalisatrice : une allégorie sociétale

Souvenez-vous : il y a 35 ans, Foucault s'en prenait à l'univers carcéral. Incapable de répondre aux attentes des politiciens, de la société ou des prisonniers eux-mêmes, la prison française était victime de la révolte de ses occupants, du défaitisme politique et de l'incompréhension du grand public. C'était 6 ans avant l'abrogation de la peine de mort (et donc de l'adhésion pleine et entière à la prison comme seule réponse à la délinquance), mais aussi 150 ans après ses premiers essais à grande échelle en Hexagone. Foucault écrivait alors que rien n'était vraiment nouveau, que les problèmes de l'univers carcéral étaient structurels, presque ontologiques à la prison; pour preuve, presque 4 décennies plus tard, les questions sont rigoureusement les mêmes, et les réponses aussi – comprendre, inexistantes. La seule différence, c'est que l'emprisonnement – la privation de liberté – comme riposte à l'illégalité pénale s'est encore plus engoncée dans ses certitudes, à peine effleurée par les complications endémiques que sont la criminalisation des petits délinquants et de la surpopulation des établissements pénitentiaires; rien, ou presque, n'a changé en deux siècles, les attentes contradictoires sur ce que doit être la prison sont rigoureusement identiques, et les échecs tout aussi patents.

Dans son « Surveiller et punir » de 1975, Michel Foucault ouvre la réflexion sur l'artifice du supplice : grand déballage qu'on qualifierait aujourd'hui « d'évènement médiatique », les scènes de tortures n'avaient pas pour objectif – selon le philosophe – de décourager seulement la reproduction de l'acte condamné, mais principalement de rappeler quelle était la puissance du prince, seul habilité à décider du bien et du mal. Atteint dans les fondements de sa légitimité par le forfait accompli, il livrait en place publique un combat contre le criminel – un combat joué d'avance. La crainte du peuple n'était pas seulement un effet de bord, mais bien l'objectif recherché; la cohésion dont faisait preuve la populace lors de ces démonstrations soudaient autour du souverain relégitimisé, garantissait la pérennité de la soumission de ses sujets.

## Du supplice à la prison

Le basculement de la période supplice à la période enfermement, Foucault l'identifie à l'arrivée de la bourgeoisie au pouvoir. Aidée en cela de préceptes hérités du christianisme (l'inquisition, l'ascèse monastique, la culpabilité notamment), les idéaux des Lumières se fracassent les os contre les murs de la science : l'humanisme comme facteur de changement est à peine susurré depuis le fond d'un cachot.

Les « Lumières » qui ont découvert les libertés ont aussi inventé les [techniques disciplinaires]<sup>1</sup>

La recherche « scientifique » de la correction de l'individu, la maximisation de son utilité comme élément productif sont les balises qui nous mènent vers la privation de liberté comme nouvelle forme de punition. On cache le délinquant, car la légitimité du prince n'est plus remise en cause par la simple transgression de la règle; l'individu est entretemps devenu « asocial », « marginal », on a exclu du royaume démocratique de la société ses éléments perturbateurs. Un barbare qui refuse de comprendre les règles, on le bannit; le parallèle avec la Grèce antique pourrait être fécond, mais

---

1 Michel Foucault, Surveiller et Punir, Gallimard, 1975, p. 258

serait limité par l'énormité de l'innovation : dorénavant, on *corrige* le fauteur de trouble. Il doit pouvoir apprendre la langue de la *Polis*, en expérimenter les rouages et s'insérer en bon ouvrier à sa sortie de prison. Comme si de rien était.

## La prison, une invention de l'élite

Lutte des classes, scientificité de la correction, exercice du pouvoir, on voit en filigrane bien sûr la critique sociale de Foucault, qui ne se permet que très brièvement de donner son avis sur la question. Avec un regard froid et lucide, il diagnostique, historicise la nouvelle anatomie (mot crucial dans la pensée de Foucault) de la normalité sociétale :

« Il faut cesser de toujours décrire les effets de pouvoir en termes négatifs : il « exclut », il « réprime », il « refoule », il « censure », il « abstrait », il « masque », il « cache ». En fait le pouvoir produit; il produit du réel; il produit des domaines d'objets et des rituels de vérité. L'individu et la connaissance qu'on peut en prendre relèvent de cette production. »<sup>2</sup>

On est alors aux antipodes de la doxa marxiste classique, qui verrait une aliénation de l'individu dans la soumission-production; la soumission donne du sens à l'individu. La vision humaine de Foucault est ici certainement pessimiste. Mais là où le philosophe rejoint le marxisme, c'est dans la volonté de domination du pouvoir. Les techniques disciplinaires sont alors décortiquées, analysées (autre mot-clé) pour en rappeler la construction somme toute artificielle : à un certain moment dans la destinée française, le choix a été sciemment effectué par les détenteurs du pouvoir. Les *a*-normaux seront enfermés. Les éléments en raison de cette *a*-normalité s'éjectent de l'appareil productif (la société-industrie) seront corrigés. Rentrer dans le rang, c'est accepter les nouveaux fondements sociétaux; produire, être utile à la communauté. On paie donc sa dette en monopolisant le temps du fautif – le temps, c'est de l'argent – ainsi qu'en le rendant plus apte à produire – à la fois durant l'enfermement, mais aussi après celui-ci.

La pénalité perpétuelle qui traverse tous les points, et contrôle tous les instants des institutions disciplinaires compare, différencie, hiérarchise, homogénéise, exclut. En un mot, elle normalise.<sup>3</sup>

L'effet normalisateur orchestré serait incomplet si la prison n'était pas une allégorie de la société; ce qui se passe au-dehors, c'est ce qui se passe entre quatre barreaux, et vice-versa. C'est là prendre quelques raccourcis dans la pensée extrêmement pointilleuse de Foucault, qui aurait peut-être refusé une analogie aussi immédiate – certes; mais comment ne pas voir le [Panopticon](#)<sup>4</sup>, cette rationalisation dans la surveillance des individus poussée à la limite de l'acceptable, comme un mirador placé au milieu de notre ville moderne qui veut tout voir, tout savoir sur ses habitants, telle une allégorie sous forme d'œil géant de *Big Brother* ? Car chez Foucault, le panopticon est testé dans les ateliers, à l'école, dans l'armée, dans les hôpitaux; il est la partie « émergée » (bien qu'invisible) d'une économie de la réglementation, de la taylorisation des moindres gestes et mouvements de la population.

---

2 Michel Foucault, *ibid*, p. 227

3 Michel Foucault, *ibid*, p. 215

4 Le panoptique est un type d'architecture carcérale imaginée par le philosophe utilitariste Jeremy Bentham à la fin du XVIIIe siècle. L'objectif de la structure panoptique est de permettre à un individu, logé dans une tour centrale, d'observer tous les prisonniers, enfermés dans des cellules individuelles autour de la tour, sans que ceux-ci ne puissent savoir s'ils sont observés. Ce dispositif devait ainsi créer un « sentiment d'omniscience invisible » chez les détenus.

## La prison, une acceptation de la base

Un tel processus réglé dans les plus infimes détails serait impossible sans la légitimation octroyée par le surveillé, sans l'acceptation explicite – et implicite dans un curieux renversement du fardeau de la preuve, car quelqu'un se méfiant de la surveillance est quelqu'un « ayant quelque chose à cacher » – du citoyen. Bien que Foucault aborde – sans faire usage de ce néologisme – la technocratie sous toutes ses coutures, il semble lui échapper l'aspect démocratique – et non bourgeois – de cette construction populaire. La peur des « incivilités », ce sont les couches défavorisées qui s'en soucient le plus. Les déprédations, les comportements agressifs ne touchent pas les quartiers aisés des capitales, mais bien les banlieues inhumaines. Si la déconstruction foucauldienne répond à la satisfaction de l'intellect sur l'origine du couple surveillance-enfermement, l'assise du système ne saurait être réduit à une domination bourgeoise. C'est une légitimité nouvelle qui s'exprime, un transit immédiat entre la base et le gouvernement, ce dernier étant sommé de répondre à l'incivilité et à la violence de la zone habitée. Bien que l'on retrouve les mêmes structures et les mêmes mécanismes de l'appareil normatif incorporées par la base – qui réclame une plus grande dureté, plus d'intransigeance pour des crimes commis par les siens. D'où le renversement de paradigme : la force de la loi provient de la base, qui demande, qui prie l'élite de trouver des solutions. Sous la forme des technocrates, propulsés spécialistes politiques, une quantité de modifications minimales, tels que des ajouts de caméra (qui fleurissent aussi bien sur le domaine public que privé) seront opérées, ou des conseils fournis à la police, aux écoles. La loi s'adaptera, la justice suivra le même chemin, la police – et forcément la prison. Le cri à plus de normalité n'est plus le fait d'une élite – sans nier les structures élitaires existantes – mais l'opposition est anéantie. Que l'on relise avec Foucault ce que se permettait d'imprimer un journal anarchiste en pleine « révolution normalisante » du XIXe pour se convaincre du chemin parcouru :

Sans le crime qui réveille chez nous une foule de sentiments engourdis et de passions à moitié éteintes, nous resterions plus longtemps dans le désordre, c'est-à-dire dans l'atonie.<sup>5</sup>

Rappeler la primalité de l'humain, et le plaisir sensuel qu'il y a à se laisser guider par ses instincts; on nage en plein romantisme anarchique du XIXe, mais un romantisme qui serait disqualifiant pour toute personne s'en revendiquant dans une société normalisée. Le droit de résistance a disparu. Foucault, dans sa vie politique, en a fait précisément les frais; il y a des choses que l'on ne peut aborder, quel que soit le crédit intellectuel de l'auteur. La normalité est si incorporée, intégrée dans notre habitus (Bourdieu), qu'on ne la soupçonne même plus comme nous étant, à l'origine, extérieure. Le simple fait d'en évoquer son externalité provoque malaise et réaction farouche, protectrice : notre propre individualité ne saurait être remise en question. Ce faisant, l'oubli de combien la normalité n'est qu'une convention, le pacte social, empêche tout changement : le mécanisme d'auto-défense de la normalité est le conservatisme politique.

L'évolution ne peut dès lors plus se faire de manière politique et démocratique, mais seulement par la frange, par des méthodes technocratiques, moins soumises au contrôle populaire. Les cohortes de psychologues, de spécialistes de l'éducation, de la santé peuvent, par de petits ajustements successifs, procéder à la normalisation accélérée des *a*-normaux. En somme, parce qu'à la fois on évite le débat et que le débat est de lui-même étouffé, il n'y a plus rien à débattre. Il n'existe plus d'espace d'expression à une opposition crédible. C'est la population elle-même qui, par massification de ses décisions, ainsi que par sous-traitance des choix politiques délégués aux experts, s'est appropriée la surveillance; car la normalisation, peut-être, était un moyen d'imiter l'élite d'hier. A force d'imiter le roi, on se plaît à se prendre pour le roi lui-même. Le roi ne pouvait accepter d'ignorer ce qu'il se passait dans son royaume; le citoyen ne supporte plus l'absence de caméra dans sa rue – la peur pour sa sécurité, mais aussi la peur qu'un délit ou crime puisse rester impuni. Encore une chose qui échappe à Foucault : le supplice d'avant la prison, rituel auquel

---

5 La Phalange, 1er décembre 1838 in Michel Foucault, *ibid*, p. 339

participait la foule, n'a pas été compensé. L'emprisonnement n'a pas suffi : on veut observer, palper la souffrance, voir la brute expier ses crimes. Se rassurer à l'infini sur le choix que nous avons fait, celui de suivre le chemin de la normalité – que les frustrations soient justifiées, les échecs puissent être acceptés. Car si un seul endure les rigueurs du pacte social et que tous les autres le transgressent, le solitaire finira par se révolter. Au triptyque foucauldien surveillance-prison-normalisation, il conviendrait d'ajouter la projection de la société dans l'individu déjà normalisé : un reflet ayant un effet cathartique, rappelant les avantages du pacte social. C'est assurément le rôle joué par la *real TV* sous toutes ses formes, rassurant, dédramatisant, mais aussi punissant l'imbécile (refuse l'éducation), le paresseux (refuse d'être utile à la société), le vaniteux (l'humilité, c'est de rester à sa place). Sous prétexte de briser des tabous, jamais on aura vu outil de divertissement plus normatif que la *real TV*. Ce miroir déformé et dé-normalisé de la société n'a d'autre résultat que la re-normalisation; c'est dans le même état d'esprit que les enfants des Lumières, profondément persuadé que l'homme, de par sa nature est égal, mais que la société peut se passer de l'homme miséreux, peu instruit, et être privé de sa liberté. On se voit en l'homme, mais on se rassure en se rappelant combien on lui est supérieur; le mécanisme, à deux siècles d'écart, n'a pas varié d'un iota.

## La prison, un échec programmé

Pour comprendre ce besoin de catharsis réactualisé dans nos sociétés « ouvertes », il convient de faire un bref détour sur les échecs de la prison. Car il ne pouvait en être autrement : l'enfermement doit contenter ceux qui conçoivent la prison comme un outil de rééducation; pour d'autres, il s'agit avant tout de vengeance; nombreux sont ceux qui voient pour objectif celui de protéger la société, en ôtant un élément dangereux – et empêcher une récidive; et que dire qui y voient un intérêt économique – les travailleurs sont bon marché, une version cynique de ceux qui regardent le travail comme formateur et réparateur. Le paradoxe est total, la pomme consommée dès les premiers jours : en effet, plus la prison est formatrice, rééducative, moins elle punit; et à l'inverse, plus elle punit, moins elle peut se destiner à réinsérer des individus corrigés de leurs *a*-normalités. Ontologiquement, la prison ne saurait répondre à deux attentes aussi opposées; elle est écartelée depuis 200 ans, subissant les assauts d'espérances divergentes et irréconciliables.

Ajoutons à ces défauts de nature, les échecs répétés<sup>6</sup>: 1/ Les prisons ne diminuent pas le taux de criminalité; 2/ au contraire, elles encouragent la récidive, en privant de passeport le délinquant, lui fournissant un casier judiciaire fortement disqualifiant; 3/ pire, elles fabriquent les délinquants, créant des conditions propice à une dépendance physique et mentale à un milieu dur, en permettant la rencontre, la fusion de petits et grands délinquants. Aussi bien théoriquement que pratiquement, on le voit, la privation de liberté ne pouvait matériellement être efficace; ce qui était vrai à l'origine l'est tout autant aujourd'hui.

La persistance dans l'erreur, le philosophe l'explique par les mécanismes d'auto-renforcement qui se sont créés avec le temps. Il y a un intérêt de lobbies (et donc économique) à la pérennisation de la situation, qui garantit du travail à pléthore de nouveaux métiers gravitant autour de la surveillance : les psychiatres, les éducateurs spécialisés verraient d'un mauvais oeil toute remise en question de leur pouvoir, un pouvoir mécaniquement engendré par leur expertise reconnue. Cessons de croire qu'un psychiatre est le plus à même de décider qui peut sortir ou non de prison, et son rôle devient inutile. Mais parce qu'on tient son expertise pour légitime, on lui délègue des responsabilités judiciaires : l'éducateur *décide* lorsqu'un jeune délinquant peut réintégrer la sphère sociétale ou non. Le pouvoir juridique n'est pas aussi concentré qu'on veut bien le présenter : il est au contraire dilué dans toute la société, et le panopticon détache à une multitude de petites mains le soin d'appliquer ses méthodes disciplinaires de surveillance et punition. Tels des surveillants d'atelier, ils contrôlent que les directives soient suivies à la lettre, et sanctionnent tout manquement.

---

6 Arguments réordonnés et synthétisés de Michel Foucault, *ibid*, pp. 308-313

## La surveillance et la normalité à l'ère cybernétique

Cette micro-physique, Foucault la soumet sous le regard grossissant d'une loupe pour en détailler avec rigueur les règles. Les mots-clés de son ouvrage sont choisis avec sûreté et adresse; si Foucault parle de physique, c'est bel et bien parce que le mécanisme est si certain, si automatique, si régulé, qu'il échappe en partie à l'action de l'individu. Quel meilleur exemple que de voir le transfert de pouvoir vers ces extensions mécaniques de nous-mêmes : caméras vidéo, scanners d'empreintes biométriques, fichiers informatiques, suivi GPS. Cette nouvelle technologie permet de consigner, classifier, créer un profil individuel mieux que jamais dans l'histoire. Et ce sont des machines qui vous donnent l'accréditation d'entrer ou non, qui déterminent la position de l'individu (délinquant potentiel), aussi bien sociologiquement – quel grade, quelle autorisation – que spatialement. Dans nos jours, la sous-traitance est biomécanique, l'homme *fusionne* avec la machine dans cette recherche continue d'une plus grande efficacité; mais il lui délègue également le pouvoir de décision, car c'est la machine qui reconnaît l'*a*-normalité ou non, et décide d'en informer son maître. Si l'extension du pouvoir judiciaire aux technocrates leur a octroyé une autonomie dans l'application des règles, l'extension vers les machines leur attribue *in fine* une même autonomie.

Cette économie – cette cybernétique – de la surveillance n'a rien d'illogique. Quoi de plus normé et standardisé qu'une machine : produite à des milliers d'exemplaires, elle est le rêve de toute volonté de normer – elle est l'aboutissement de l'idéal d'une société utilitariste. Une machine maximise les profits, elle est prévisible : une formule mathématique qui demande aux individus d'en devenir eux-mêmes. Un fil rouge relie la normalisation d'une société et sa surveillance par des machines de manière si évidente, qu'on peut se demander comment on a pu passer à côté. Sans l'éclaircissement conceptuel de Foucault, pourtant, la machinerie serait restée occultée. Sans Foucault, le panopticon aurait atteint son but, il continuerait à voir sans être vu.

Accepter le constat d'échec, c'est reconnaître que non seulement les moyens adoptés sont inadéquats, mais surtout que le choix politique est à redéterminer. Voulons-nous normaliser les composants individuels du pacte social – les individus – ou non ? Si la réponse est oui, nos méthodes n'ont pas à être revues. Le chemin suivi est d'une logique à toute épreuve. S'attaquer à la fin de chaîne de la surveillance – l'homme-machine, la machine elle-même – alors même que le principe de son existence ne peut être discuté, est voué à perte. Mais si, *a contrario*, la réponse est négative, il faudra trouver au préalable les fondements nouveaux d'un pacte social de masse, contenant des millions, des dizaines voire des centaines de millions d'individus et continuer à créer du sens et de la cohésion au sein de tant de différences. Ce n'est que par ce biais que le couple surveillance-punition perdra de son sens.